

DECISION DU MAIRE EN DATE DU 6 OCTOBRE 2022

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28 mai 2020 visée en Préfecture le 3 juin 2020 ;
Vu l'article Article R 2122-3 du Code de la Commande Publique ;
Considérant que le solution de prise de rendez-vous pour le service population de la Ville de GAP est hébergée et maintenue par la société SYNBIRD (73000 CHAMBERY) depuis plusieurs années ;
Considérant la nécessité de conserver cette solution et au vu de l'augmentation considérable de la prise de rendez-vous en ligne depuis la pandémie de 2020 ;
Considérant que la solution ne peut être vendue que par le prestataire, qui en a l'entière exclusivité ;

DECIDONS

Article 1

Il est conclu un marché sans publicité ni mise en concurrence pour le maintien de la solution, avec la Société SYNBIRD (73000 CHAMBERY).

Article 2

Le présent marché prend effet à compter du 01/01/2023. La durée du marché est de 2 ans ferme.

Article 3

Le montant annuel est fixé à 3 537,50 € HT. La dépense sera imputée sur le budget général de la Ville.

Article 4

Monsieur le Directeur Général des Services Techniques et Madame la Directrice des Systèmes d'Information sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 6 OCTOBRE 2022

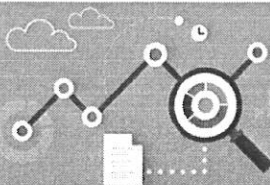
Le Maire



Roger DIDIER



Transmis en Préfecture le : 12.10.2022
Publié ou notifié le : 12.10.2022



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE GAP (05)

Utilisateur : ACTES VILLE

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Actes individuels
Numéro de l'acte :	D2022_10_379
Date de la décision :	2022-10-06 00:00:00+02
Objet :	MAPA - Décision solution de prise de rendez-vous pour le service population du site de la Ville de GAP
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20221006-D2022_10_379-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
005-210500617-20221006-D2022_10_379-AI-1-1_0.xml	text/xml	928
Nom original :		
D_11533.pdf	application/pdf	54402
Nom métier :		
99_AI-005-210500617-20221006-D2022_10_379-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	54402

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 octobre 2022 à 15h31min08s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 octobre 2022 à 15h31min09s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 octobre 2022 à 15h31min12s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 octobre 2022 à 15h31min26s	Reçu par le MI le 2022-10-12